

# L'EXCOMMUNIÉ

ORGANE DE LA LIBRE-PENSÉE

BUREAU CENTRAL DE VENTE : A LYON, rue Quatre-Chapeaux, 7, au 2°. — A PARIS, chez Roy et C<sup>o</sup>, rue du Croissant, 13.

## AVIS

Par arrêté ministériel, la vente sur la voie publique a été rendue à tous les journaux en général, et à l'Excommunié en particulier.

## CARILLON ÉLECTRIQUE

ROME, 9 janvier. — Plusieurs petites dames, aux toilettes tapageuses, n'ont pas été admises aujourd'hui au baisement de la mule du pape.

— « Vous êtes de celles qu'on baise, mais qui ne baisent pas, » leur a-t-on dit.

On attribue cette réponse au grand Veuillot!

BRESLAU, 11 janvier. — Un docteur prussien vient d'être condamné à huit jours de prison pour avoir vilipendé la confession, le célibat ecclésiastique et le dogme de l'Immaculée-Conception...

Nos cafards ont illuminé...

TAÏTI, 10 janvier. — Un parle d'un grand procès intenté au père Laval, supérieur des religieux de Piepus...

Entre autres griefs, ce missionnaire catholique est accusé de menaces de mort contre ceux qui ne lui obéiraient pas, de tentatives d'empoisonnement, d'incroyable atrocités contre les indigènes...

C'est le moyen-âge en Océanie...

LORETTE, 12 janvier. — Un ancien zouave à jambe de bois, traversant notre ville, a eu l'idée d'aller visiter la Vierge du lieu et de lui passer au cou sa médaille militaire...

Aussitôt sa jambe de bois est redevenue une belle et bonne jambe de chair et d'os...

Pour un tel miracle une médaille ne suffit pas... Cela vaut au moins le cordon de la Légion d'Honneur.

## DERNIÈRES NOUVELLES

ROME, 12 janvier. — Les Pères du concile sont au désespoir.

Dans la basilique de Saint-Pierre, lieu des réunions conciliaires, l'acoustique est déplorable... La voix se perd dans la coupole... s'enfuit sur les toits... Impossible d'entendre les orateurs...

— 14, matin. — On vient de découvrir qu'il suffit de baisier la mule du pape pour entendre admirablement les orateurs...

Les pères du concile sont aux anges...

(Agence indépendante.)

## A VOL D'EXCOMMUNIÉ

La Libre-Pensée, à Lyon, vient de tenir une ces réunions qui ne s'effacent jamais de la mémoire de ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

Mercredi soir, 12 janvier, cinq à six mille adhérents au CONGRÈS PHILOSOPHIQUE DE NAPLES se sont rassemblés sous la coupole de la Rotonde, en réunion privée, pour entendre le compte-rendu de leur délégué, Louis Andrieux.

Les deux délégués parisiens et marseillais au même Congrès, les citoyens Albert Re-

gnard et Charles Le Balleur-Villiers étaient présents et ont pris la parole...

L'un, en développant le programme des libres-penseurs parisiens; l'autre, en célébrant la Libre-Pensée, ont obtenu le plus éclatant succès.... A chaque instant, leur parole, éblouissante d'éclairs, était saluée par de formidables sèves d'applaudissements...

Ch. Le Balleur-Villiers, ce vaillant lutteur de la Démocratie, n'a pas dit son dernier mot, accompli son dernier acte; Albert Regnard est appelé à jouer un rôle brillant.... Ce sont deux admirables tribuns.

Louis Andrieux a continué d'être cet orateur, plein de verve et d'élévation, qu'affectionne le peuple lyonnais.

Avant de se retirer, l'assemblée a voté, à l'unanimité, aux rédacteurs de la *Marseillaise* une adresse énergique, relative à l'assassinat du journaliste Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte.

Cette réunion, qui a consacré l'union indissoluble des libres-penseurs de Paris, de Marseille et de Lyon, couronne admirablement toutes celles qu'ont tenues, depuis deux mois, les adhérents au contre-concile.... et certes nous ne nous repentons point d'avoir travaillé de toutes nos forces à cette grande agitation populaire, féconde pour les transformations qui se préparent.

On sait que les promoteurs de la manifestation anti-cléricale du 8 décembre n'ont cessé de proclamer dans nos journaux et dans ces réunions que l'excédant des recettes de ce grand concert populaire serait versé dans la caisse de la Société de l'Enseignement libre et laïque.

Or, divers renseignements nous avaient fait craindre que plusieurs membres du Conseil d'administration de cette société n'éprouvassent quelque scrupule à accepter une somme provenant d'une fête organisée par des *excommuniés*.

Cette crainte, nous l'avons exprimée dans notre numéro du 1<sup>er</sup> janvier.

Mais le Conseil d'administration a été unanime à déclarer que nos renseignements étaient erronés et qu'il acceptait cette somme avec plaisir et reconnaissance.

Nous espérons cette déclaration, et nous sommes heureux de la faire connaître à nos lecteurs.

Nous sommes heureux d'annoncer que la Société d'Enseignement libre et laïque vient d'ouvrir deux écoles, l'une de garçons, aux Brotteaux, rue Vendôme, 110; l'autre de filles, Grand'Rue-de-la-Croix-Rousse, 116.

Puisse de telles écoles se multiplier rapidement dans notre ville... c'est un des germes les plus puissants de l'avenir.

DENIS BRACK.

## MOUVEMENT ANTI-CLÉRICAL

### VICTOR NOIR

Citoyen enterré civilement à Neuilly, près Paris. — Jeune journaliste aimé et estimé de tous. — Assassiné par Pierre-Napoléon Bonaparte. — Ce meurtre odieux a soulevé l'indignation de la France entière.

Erange coïncidence :

VICTOR NOIR écrivait, le 28 décembre 1869, dans la *Marseillaise* ce singulier entrefilet :

« Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte vient de publier un livre intitulé :

« *Le Maniement de l'Épée réduit à sa plus simple expression.*

« A quand, d'un prince de la même famille, un autre livre sur LE MANIEMENT DU PISTOLET... »

Était-ce un pressentiment ?

### CONTE.

Citoyen enterré civilement à Paris. — Républicain de vieille date — Discours par les citoyens Rochefort, Hardy, Raavier. — Cortège nombreux, insulté par un prêtre: « *Tas de Troppmann, de voyous!* » s'est-il écrié à diverses reprises.

### DEMONCHY.

Citoyen enterré civilement à Paris. — Gérant de l'Association des meubles antiques. — Libre-penseur énergique. — Discours.

### DESVAUX.

Citoyen enterré civilement à Marseille. — Ouvrier mécanicien jouissant de l'estime générale. — Deux discours, l'un par notre ami Le Balleur-Villiers; l'autre, en langue provençale, par un vieil ami d'enfance (1).

### AIMÉ DURAND.

Enfant de 2 ans, enterré civilement à Marseille par la Société des Libres-Penseurs. — Discours par le citoyen Granier.

### GERVAIS.

Citoyen enterré civilement à Lyon, au cimetière de la Guillotière. — Nombreux concours de citoyens.

### LACROIX.

Vieillard de 79 ans, enterré civilement à Nonancourt (Eure).

### Citoyenne LACROIX.

Sa veuve, âgée de 78 ans, enterrée civilement à Nonancourt (Eure).

Ces deux vieillards, morts à deux jours d'intervalle, avaient exprimé, dans leur testament, la volonté d'être enterrés sans aucune cérémonie religieuse. — La Libre-Pensée fait de rapides progrès à Nonancourt... La fureur cléricale y est au comble.

### LEJEUNE.

Citoyen enterré civilement à Paris. — C'est à son enterrement, croyons-nous, qu'une quête au profit de la veuve du défunt a été interdite à la porte du cimetière par le gardien de ce lieu funèbre. Pourtant,

(1) Communiqué par le citoyen Henri Chachuat, secrétaire de la Commission administrative des Libres-Penseurs de Marseille.

près de cette porte on voit un tronc pour les pauvres.... Imaginerait-on des mesures exceptionnelles contre les libres-penseurs ?

### MASBON.

Citoyen enterré civilement à Montpellier. — Proscrit de 1852. — Aussi indépendant en religion qu'en politique.

### Citoyenne MAZAND.

Enterrée civilement, à Lyon, au cimetière de la Croix-Rousse. — Agée de 69 ans. — Plusieurs centaines de citoyennes et de citoyens.

### NEVEU.

Citoyen enterré civilement à Aix-les-Bains (Savoie) par la Société de l'Union. — C'est le treizième enterrement civil de cette localité.

### Citoyenne FAVIER.

Enterrée civilement, à Lyon, au cimetière de la Croix-Rousse. — Décédée à l'âge de 48 ans.

### SIRDEY.

Citoyen enterré civilement à Saint-Etienne. — Libre-penseur de vieille date qui a su commémorer à ses enfants ses énergiques convictions.

### RAMIREZ.

Citoyen enterré civilement à Madrid (Espagne). — Ancien rédacteur de la *Démocratie*. — Une des nombreuses victimes d'Isabelle. — Républicain et libre-penseur mort fidèle à ses convictions. D. B.

Sous le titre : UN SCANDALE! la *Gazette du Midi* publie une longue diatribe contre les libres-penseurs de Marseille.

Je ne vous entretiendrai pas de la mort de la jeune Dulac, âgée de 8 ans, de l'autopsie de son cadavre, de l'enterrement civil qui a ému la population tout entière, la justice doit être saisie par la famille qui se porte partie civile contre les sœurs de Saint-Vincent de la rue Friedland.

Je vous tiendrai au courant en temps et lieu, et j'espère que la fin de ce terrible drame donnera raison à la *Gazette du Midi*.

CH. LE BALLEUR-VILLIERS.

## ENCORE LE CONTRE-CONCILE

A Monsieur RICCIARDI.

Une note qui n'était que confidentielle a été publiée dans l'*Excommunié*. Je ne puis ni ne veux reculer devant mes paroles, j'écrivais donc dans l'*Excommunié* du 8 janvier :

« Nous nous quitterons, sans avoir rien fait, et avec le regret d'avoir vu une grande et belle idée tomber par l'IMPUISSANCE DES PROMOTEURS ET LA TIMIDITÉ DE QUELQUES DÉLÉGUÉS QUI N'ONT PAS ENCORE APPRIS A AFFRONTÉ L'OPINION PUBLIQUE. »

Cette opinion est encore aujourd'hui la même, et voici pourquoi :

M. Ricciardi, après un appel fait à grand bruit aux *libres-penseurs* du monde civilisé, devait être préparé à toutes les éventualités. — Il n'avait même pas un lieu de réunions assuré!

Député au parlement italien, il s'est retiré piteusement devant l'acte illégal d'un commissaire de police.

Il ne suffit pas d'avoir de bonnes inspirations, il faut savoir les soutenir et au besoin les défendre.

M. Ricciardi nous promet la publication d'un procès-verbal minutieux... je l'attendrai patiemment pour répondre plus amplement et surtout pour ne pas passionner ce débat.

Quant à présent, je me contente de la protestation des Italiens, dont Giovanni Pantaleo s'est fait l'organe applaudi au banquet d'adieu offert par les délégués napolitains à leurs coreligionnaires venus de l'étranger.

CH. LE BALLEUR-VILLIERS.

## AU PIED DU MUR

Ce que nous voulons.

Nous voulons la liberté de conscience, entière, complète, absolue.

Je sais bien qu'on va me répondre que cette liberté existe.

C'est vrai, elle existe... sur le papier. Elle est inscrite dans nos lois, et c'est l'une des plus précieuses revendications de notre grande révolution de 1789. Mais en réalité elle ne peut être exercée par tout le monde.

Un Libre-Penseur a le droit de penser tout ce qu'il veut. Mais il ne peut le dire ou l'écrire sans s'exposer à de graves dangers.

Je sais bien encore qu'on ne tentera pas d'employer la violence pour le faire taire. Mais il sera menacé, calomnié, diffamé, et, par des manœuvres souterraines dignes du bon vieux temps de l'inquisition, on le persécutera jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'indifférence.

Et pourquoi cela, je vous le demande ?

Les Libres-Penseurs sont donc de bien grands scélérats ?

Que viennent-ils prêcher au monde ? Quel poison veulent-ils lui inoculer ? Quelles sont donc les théories subversives qu'ils essayent de faire prévaloir ?

Tout allait si bien sur la terre avant leur apparition !

Eh bien ! voilà. Ces grands perturbateurs veulent proclamer la vérité. C'est là leur crime irrémissible aux yeux de ceux qui exploitent si fructueusement le mensonge.

Les mystères religieux ne pardonnent pas à la science ; la foi abhorre la raison.

Ah ! oui, les Libres-Penseurs sont de bien grands scélérats !

Pensez donc ! ils veulent apprendre la vérité aux hommes !

Ils veulent les éclairer, les rendre justes, les rendre honnêtes, les rendre libres, les rendre forts !

A-t-on jamais vu pareille audace !

Rendre les hommes capables de discerner par eux-mêmes ce qui est bien de ce qui est mal, ce qui est bon de ce qui est mauvais, c'est le renversement de tout ce qui existe ; c'est la suppression de l'obéissance aveugle, du fanatisme, de la guerre civile, de la misère.

Quelle calamité !

C'est vrai, car ce serait aussi la suppression des prêtres devenus inutiles.

Et c'est bien là le but définitif que nous poursuivons.

On ne nous accusera pas de dissimuler notre pensée sous des fleurs équivoques de rhétorique !

Où, nous voulons supprimer les prêtres, par la seule puissance de la vérité, sans aucune violence ; parce que les hommes désertent les temples, pour nous suivre, le jour où nous serons libres de leur parler.

Où, nous voulons supprimer les prêtres, parce que, en emmaillotant la raison, en étouffant l'intelligence par leurs dogmes insensés et leurs fables infantiles, ils font de l'homme une machine, un instrument docile à toutes les tyrannies.

Où, nous voulons supprimer les prêtres,

parce que, en échange de tous les maux qu'ils causent à l'humanité, ils ne lui donnent rien.

La morale, dont ils s'occupent si peu, ne vient ni d'eux, ni du Dieu chimérique qu'ils prétendent représenter. Elle naît tout simplement des rapports sociaux.

Si je ne prends pas le bien d'autrui, ce n'est point parce que cela déplaît à Dieu, mais parce que je désire qu'on respecte aussi ce qui m'appartient... et un peu parce qu'il y a des gendarmes. Lorsque je rends un petit service à mon voisin, que je suis bienveillant et affectueux pour lui, c'est que j'espère me concilier son estime, et non point gagner les faveurs d'un Dieu que je ne connais que de nom. Enfin, quand je remplis quelque devoir pénible dont je ne dois retirer aucun profit, que je suis prêt même à exposer ma vie plutôt que de commettre une bassesse ou une lâcheté, c'est que le repos de ma conscience me semble plus précieux que mes intérêts, et la considération de mes semblables plus précieuse que la vie.

L'homme est donc bon et vertueux parce que ses intérêts moraux et matériels le commandent, qu'il est assez éclairé pour le comprendre ; et il n'est vicieux et criminel que par ignorance.

Qu'est-ce que les prêtres ont à voir dans tout cela ?

Où, nous voulons supprimer les prêtres, parce que, si Dieu existe, il ne doit vouloir ni de nos adorations, ni de nos prières, mais des actes de justice et de probité ; et parce que, s'il n'existe pas, — ce que personne n'a jamais pu savoir, — nos prières et nos adorations sont la plus ignoble comédie, la plus extravagante farce, la plus hilarante bouffonnerie dont l'homme puisse être le jouet.

Et puis, n'y a-t-il pas un attentat contre l'égalité et la dignité des citoyens à promener dans nos rues tous ces costumes religieux qui semblent dire aux passants :

— Regardez-nous bien. Nous sommes les élus de Dieu, les pasteurs des hommes. C'est nous qui possédons toutes les vertus inconcusses au vulgaire, tous les caractères sacrés qui lui sont interdits. Saluez-nous, nourrissez-nous et allez en paix ! Nous vous le permettons.

S'il me prenait un jour fantaisie d'écrire sur mon chapeau, en gros caractères : C'est moi qui suis Lagarguille, le plus grand écrivain des temps modernes ! Saluez-moi bien bas, je vous le permets !

Eh bien, les gamins me jetteraient des pommes cuites dans le dos, et ils feraient bien. Et pourtant, je ne serais ni plus présomptueux, ni plus ridicule que les religieux avec leurs vêtements hétéroclites.

Où, nous voulons supprimer tout cela, au moyen de la raison et du bon sens.

Nous voulons la vérité, encore la vérité, toujours la vérité.

Que peut-on craindre de la vérité ? On proclame la vérité ; on est obligé d'imposer l'erreur.

La vérité tient sa force d'elle-même.

Au contraire, les dogmes, les mystères, la foi aveugle ne s'établissent qu'avec le secours du meurtre et de la terreur.

Lisez l'histoire !

Nous ne voulons contraindre personne. Ceux qui seront contre nous seront contre la vérité.

Ils seront assez malheureux et assez punis.

PIERRE LAGARGUILLE.

## Le Brick à Brack de la semaine

Hier, dans une de nos églises, un prêtre disait sa messe ; derrière lui, l'enfant de chœur, tenant en sa main une toupie toute neuve, l'examinait avec amour...

« Dominus vobiscum », fait le prêtre....

Pas de réponse... Le maître du Seigneur se retourne et donne un soufflet à l'enfant qui aussitôt répond en pleurant :

« Et cum spiritu tuo... sacré traître ! »

Voici un mémoire adressé à la fabrique de l'église de P...

1° Pour trois doigts au bon larron et un nez au mauvais...

2° Pour un sein à la Magdeleine et coloration de ses joues...

3° Pour nettoyage du ciel...

4° Pour avoir avivé le feu de l'enfer et mis une queue au diable...

Etc., etc., etc.

On demande le total...

C'est dans l'ombre d'une chapelle.... un confessionnal... dans le confessionnal une belle et jeune pécheresse...

Dans le silence de l'église on n'entend que le chuchotement léger de la pénitente qui semble baisser de plus en plus la voix...

Tout-à-coup un accent formidable sort de la boîte à péchés...

« Combien de fois, mon enfant ?... »

Il y a quelques jours, la 36<sup>e</sup> Société de secours mutuels enterrait à Vaise un de ses membres :

Les sociétaires offrent au curé huit francs, prix fixé par le tarif légal...

« C'est vingt-cinq francs », dit le curé ; les sociétaires refusent...

« Plutôt que d'établir un tel précédent, s'écria le prêtre, je ferai l'enterrement gratis... »

Ce qui fut fait...

Pour ce don de huit francs, les veuves de la société ne peuvent manquer d'exprimer leur reconnaissance à M. le curé.

La même Société de secours mutuels, dans son assemblée générale de dimanche dernier, a aboli, à la majorité de 116 voix sur 134 votants, l'assistance à la messe sous peine d'amende...

Qu'on nie à Lyon les progrès de la Libre-Pensée...

On nous signale la disparition subite de deux membres du clergé...

L'un aurait pris la clé des champs en compagnie d'une charmante veuve...

L'autre serait parti tout seul...

Un de nos bien-pensants vient d'adresser une pétition... au concile...

C'est pour obtenir la suppression de l'enseigne d'un café-restaurant...

CAFÉ-RESTAURANT  
DU SAINT-SACREMENT

C'est délicieux...

Le curé d'Engenthal n'est pas satisfait de son église, il en fait bâtir une autre ; rien de mieux. J'approuve moins sa spéculation pour la payer.

Il envoie, pour apitoyer les gens, des circulaires de détresse ; coût 2 1/2 centimes.

Là-dedans, il demande aux personnes charitables la bagatelle d'un timbre-poste de 5 centimes, à envoyer dans l'enveloppe ci-jointe, préalablement affranchie au moyen d'un timbre de 20 centimes, total : 25 centimes cinq sous ! (sic).

En admettant, ce qui est joli, qu'une personne sur deux réponde à son appel, notre bon curé rentre juste dans ses frais ; il lui reste sa peine qui sera, il est vrai, récompensée en paradis.

Si l'on s'y prenait ainsi pour recouvrer les impôts !

Un pieux jeune homme désire trouver le logement et la nourriture au sein d'une famille catholique qui accepterait, comme

paiement, sa tenue morale et ses bons exemples...

Il exige de sérieuses conférences...

J. LEBRULÉ.

## Société des Conférences publiques

La société tiendra une cinquième réunion publique le dimanche, 16 janvier 1870, à midi précis, dans la grande salle du *Bal Parisien*, rue Basse-Combalot, à la Guillo-tière.

On y traitera de : *Washington, sa vie et ses œuvres*.

Entrée gratuite.

Dimanche, 16 janvier, à 1 heure, M. Bronislas Wolowski donnera une conférence dans la salle Valentino (Croix-Rousse).

On trouvera des cartes d'entrée chez les citoyens Cassabois, rue Richan, 24 ; Garnier, rue des Gloriettes, 9 ; Tissot, Grand'Côte, 22, et au Bureau de l'Excommunié.

## NOTRE PROCÈS

Comme nous l'avions annoncé, est venu, mardi, 11 janvier, notre procès contre les *Insulteurs de femmes*.

Après une brillante plaidoirie de notre avocat, M<sup>r</sup> Andrieux, le jugement a été renvoyé au jeudi 13.

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que le sieur Chérancé et le sieur Vingtrinier ont été condamnés, chacun, à 200 francs d'amende et à 200 francs de dommages et intérêts et solidairement aux frais du procès.

L'insertion du jugement a été ordonnée, dans deux journaux, aux frais des condamnés.

## ROME

Rome, 29 décembre 1869.

Cher citoyen,

Je vous envoie de Rome le fragment suivant. Publiez-le dans votre prochain numéro, si vous le jugez convenable.

Il y en a deux : l'ancienne et la nouvelle : la Rome de Brutus et la Rome des papes. C'est cette dernière qui vous apparaît à l'arrivée.

Aussi, quelle déception, et qui dépasse toute attente, en dépit des avertissements des voyageurs !... Des rues sales, sans trottoirs, avec un pavé pointu ; un ruisseau dans le milieu ; ça et là, surtout au bord du Tibre, des immondices horribles, des débris sans nom, mais non pas sans odeur, une voirie dans un charnier, Pantin dans Montfaucon... Le soir, dès huit heures, toutes les boutiques fermées, quelques lanternes éparses jetant une lueur incertaine, à la faveur de laquelle le passant cherche péniblement son chemin dans le silence et la solitude : telle est la Rome papale.

Et les Romains ! — Je me trouvais avec un ami dans les Thermes de Caracalla. Au pied de ces ruines, vestiges énormes de la grandeur de leurs ancêtres, ils étaient là, cinq ou six gaillards en train d'exécuter des fouilles — des fouilles papales. Tout tranquille, d'un pas d'enterrement ou de procession, ils s'en allaient à la file, roulant quatre mottes de terre dans une brouette, s'arrêtant tous les trois pas ; l'un d'eux ayant heurté une pierre, s'assit résolument. Nous le laissâmes dans cette position ; il doit y être encore.

Demandez-le à tout le monde : cette phrase est proverbiale.

Quant au Romain bourgeois à l'homme enpaletot, rien de plus déplorablement grotesque : le plus crevé des boulevardiers semblerait un génie en comparaison. Les seules Romaines ont conservé quelques reflets de la beauté antique.

« Non loin des lions du Capitole, dit M<sup>me</sup> Staël, on voit une statue de Rome mutilée, que les Romains modernes ont placée là sans se douter qu'ils donnaient le plus parfait emblème de leur Rome actuelle. » Pas seulement mutilée, mais souillée, engloutie dans la fange. Vraiment, on souffre, lorsque au sein de ce cloaque, on découvre tout-à-coup quelque ruine sublime, — comme le Panthéon, — enserrée dans ces ruelles infectes. Et l'on se demande comment au milieu de ces cités d'Italie aux palais de marbre, aux rues dallées comme des parvis, la seule Rome fait cette tache sinistre et d'autant plus apparente qu'elle recouvre plus de gloire et de splendeurs passées.

La réponse est facile. Aussi, lorsque traversant le Capitole, on se retrouve dans le Forum antique, au pied du Mont-Palatin, en face du Colysée, — débarrassé enfin de toutes ces misères et de tous ces bouges, la joie vous revient, les souvenirs montent à flots pressés, on se sent revivre, on est à Rome!

Et comme j'admirais ce Colysée immense — *il Colosseo*, comme ils disent, — je songeais à ces éternelles déclamations touchant la décadence romaine et la rénovation catholique. Je revoyais le temps où de ces gradins étagés à l'infini, cent mille spectateurs contemplaient des centaines de bêtes féroces luttant contre de rudes et habiles gladiateurs : je voyais ce peuple immense, s'enthousiasmant — avec raison — en face de ces jeux où la force et l'adresse, le courage et la beauté des formes s'unissaient pour le plaisir des yeux. Et je pensais à mes quatre Romains roulant tout doucement leurs moites de terre dans leur brouette.

Ah! la théorie du progrès est une belle chose! Elle est juste d'ailleurs, prise en masse. Mais que de reculs partiels! On pouvait tout espérer de ces Romains : le catholicisme n'en a su tirer que des moines ou des esclaves.

Mais quoi! il leur a fallu tout gâter, jusqu'à ce Colysée! Ils n'ont pas rougi de profaner ces ruines, et tout au milieu, ils ont planté cet horrible morceau de bois, triste instrument de supplice des crucifiés, devenu depuis 1800 ans l'emblème de toute misère et de toute humiliation...

La guillotine du temps élevée à l'état de symbole!

Voilà, certes, à quoi n'eussent jamais pensé les Grecs ni les Romains!

En vérité, je ne sais quel redoublement de haine m'est monté au cœur à l'aspect de cette laide machine, grimace hideuse dans cette sérénité, et par-dessus tout, outrage suprême aux vaincus (1).

Et tout cela pour quelques misérables fous, qui se ruaient sur les temples et les statues, réclamant à grands cris une mort que certainement on leur a trop épargnée. Plût aux dieux que la secte eût été étouffée dans son germe! nous n'aurions pas vu la civilisation anéantie, la science arrêtée, les arts ruinés, l'humanité enfin paralysée pendant 1500 ans; nous n'aurions pas eu à déplorer le massacre de dix millions d'hommes passés à l'actif du catholicisme. Ne parlez donc pas de morts et de martyrs, car vous nous forcez à compter les nôtres. Ne parlez pas d'expiation, ou craignez de réveiller la justice, endormie depuis tant de siècles!

A. REGNARD.

## LA CIRCONCISION ET SES SUITES

(Suite).

Plusieurs églises se vantent de posséder le seul vrai prépuce.

Le dictionnaire de Moréri (éd. de 1715, t. III, p. 108) désigne, outre Coulombs, — la cathédrale de Puy en Velay, — la collégiale d'Anvers, l'abbaye de Saint-Sauveur de Charroux, l'église de Saint-Jean-de-Latran à Rome.

Il faut ajouter à cette liste, l'église de Hildesheim en Saxe (2) et la cathédrale de Metz, où la relique était autrefois l'objet

(1) On a planté au milieu du Colysée une énorme croix de bois que les hommes viennent embrasser en passant. A l'hor de l'arène se voient aussi quatorze petites chapelles représentant les diverses stations du chemin de la croix.

(2) Collin de Planey, *Dict. des Reliques*, t. II, p. 46.

d'un culte très-pompeux; on la portait processionnellement aux Rogations.

Le christianisme, comme on voit, a emprunté aux païens les *Phallophories* où l'organe reproducteur était promené au milieu de fêtes splendides.

Quant à l'exemplaire qui était à Saint-Jean-de-Latran, il a éprouvé des vicissitudes encore plus émouvantes que son collègue de Coulombs,

Lors du sac de Rome par l'armée de Charles-Quint en 1527, un soldat enleva du sanctuaire de cette église une caisse de reliques, qu'il cacha dans un bourg nommé Calcata. Trente ans après, cette caisse fut trouvée par un prêtre qui en ignorait le contenu, et il la porta à la dame du lieu. Celle-ci, aidée de deux de ses parents, ouvrit la caisse et y découvrit des reliques diverses, parmi lesquelles « un morceau de la chair encore fraîche de saint Valentin, une partie de la mâchoire avec une dent de sainte Marthe. »

Arrivée à un petit paquet sur lequel on lisait le nom de Jésus, elle sentit ses mains s'engourdir et devenir tout-à-fait raides; il ne lui en fallut pas davantage pour s'écrier que le paquet contenait le saint prépuce. A peine eut-elle prononcé ce mot vénérable, que le paquet *exhala une odeur des plus suaves*.

Le prêtre qui avait apporté cette précieuse trouvaille déclara que pour faire l'ouverture du paquet, il fallait une personne vierge. Il eut la modestie de ne pas s'offrir pour remplir cet honorable office; ce fut une petite fille âgée de sept ans qui mena à bien cette dernière opération.

La relique, convenablement placée dans un sanctuaire de ce lieu, opéra un grand nombre de miracles.

En 1559, des dame de qualité ayant demandé à la voir, se traînèrent à genoux jusqu'au pied de l'autel; dès que le prêtre se mit à en faire l'exhibition, *il se forma un nuage épais qui remplit toute l'église et y produisit une obscurité complète; on voyait seulement des étoiles et des flammes qui parcouraient le saint lieu*.

Ce miracle avait-il pour but de punir la curiosité indiscrete des dames qui avaient voulu voir plus qu'il ne convenait?

C'est bien possible.

Mais, malheureusement, les miracles ne portent pas avec eux leur explication : c'est aux spectateurs à la chercher à leurs risques et périls.

En 1559, un chanoine de Saint-Jean-de-Latran alla à Calcata, et cherchant trop scrupuleusement à s'assurer de l'authenticité de la relique, essaya de l'étendre et la rompit en deux parties inégales, *ce qui occasionna à l'instant une tempête affreuse, accompagnée de tonnerres et d'éclairs; et l'obscurité fut telle, bien qu'on fût en plein jour, que personne ne pouvait rien distinguer; les assistants se crurent à leurs derniers moments* (2).

Le saint prépuce de Charroux a eu de curieuses alternatives de prospérité et de décadence, de célébrité et d'oubli. Récemment, il a eu le privilège d'occuper l'attention publique, grâce à M. Pie, évêque de Poitiers.

L'abbaye de Charroux, fondée en 788 par Charlemagne, reçut de sa munificence des dons considérables, de nombreuses reliques, dont la principale était un morceau, détaché par la circoncision, de la chair du Christ, auquel on a donné le nom de *CHAIR ROUGE (caro rubra)*, d'où est venu le nom de Charroux.

Des bulles de plusieurs papes, une entre autre de Clément VII, en date du 15 avril 1379, accordèrent des indulgences à tous ceux qui assisteraient à l'ostention de cette relique qui était vulgairement désignée sous les noms de *la Sainte vertu* et de

(2) Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. I<sup>er</sup> de janvier, p. 8 et 6. — De Poiter, *L'Esprit de l'Eglise*, t. II, p. 163.

*Saint cœur*; ce cérémonial avait lieu une fois tous les sept ans.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle disparut à la suite de la prise de Charroux par les huguenots.

Le souvenir en était perdu.

A. S. MORIN (Miron).

(Suite au prochain numéro.)

La *Cloche*, transformée en journal quotidien sous la direction de Louis Ulbach, a commencé sa nouvelle publication, le 18 décembre, avec Ranc, Siebecker, Gabriel Guillemot, Pérodard, l'abbé X<sup>xxx</sup>, etc., etc. Elle reproduit, dans un de ses derniers numéros, la curieuse pièce suivante, que nous ne pouvons passer sous silence. Il s'agit encore une fois de ce malheureux Mgr Pillon, dont la destitution a provoqué les révoltes des habitants d'Ercuis et le *splendide* plaidoyer de M. Jules Favre en faveur de la sainte Vierge, mère de Christ :

## LE JUGEMENT D'UN EVEQUE

Nous, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis,

Vu....

Considérant....

Abandonnant à la miséricorde divine les faits du passé, quelque répréhensibles qu'ils puissent être, laissant d'ailleurs de côté nos griefs personnels, et ne voulant opposer que la mansuétude et la clémence aux paroles violentes, mensongères et calomnieuses que l'on s'est permises contre nous;

Le saint nom de Dieu invoqué, et notre conseil entendu, avons réglé et statué, réglons et statuons ce qui suit :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Défendons à M. Pillon, curé d'Ercuis, sous peine de suspension *ipso facto*, de donner à coucher dans sa maison à aucune des femmes ou jeunes personnes qui demeurent dans le pensionnat qu'il a établi dans sa paroisse.

Art. 2. — Lui défendons, sous la même peine, d'aller coucher audit pensionnat.

Art. 3. — Lui défendons expressément d'aller seul, avec aucune d'elles, en voiture particulière.

Art. 4. — Lui défendons encore d'aller prendre ses repas chez elles, de leur donner à manger chez lui et de se faire servir par elles.

Art. 5. — Lui défendons en outre de se faire accompagner par aucune d'elles dans ses voyages, et notamment aux eaux ou bains de mer.

Art. 6. — Lui défendons de faire, dans le pensionnat, d'autres visites que celles qui auront pour objet les fonctions indispensables de son ministère, lui enjoignant en même temps de n'y faire ces visites, quand elles seront nécessaires, que pendant le jour, et non dans la soirée ou la nuit; nous lui recommandons même de n'y point faire le catéchisme, mais de réunir, pour l'instruction religieuse, toutes les jeunes filles à l'église.

Art. 10. — En attendant la décision que nous avons demandée au Saint-Siège sur les opérations de librairie, à l'aide desquelles il entend pourvoir à l'acquisition d'un nombre considérable de messes qui lui sont confiées, nous lui ordonnons de donner l'attention la plus consciencieuse aux obligations qui résultent pour lui de l'état de choses qu'il a créé.

Art. 11. — Lui ordonnons d'observer religieusement les dispositions de l'art. 66 de nos statuts diocésains, qui défend à tout curé de faire acquisition de biens immeubles dans les limites de sa paroisse, sans avoir obtenu notre agrément, et de l'art. 68 qui défend le commerce et toute participation à des spéculations plus ou moins hasardeuses, et prescrit de n'accepter ni agences, ni commission dans les Sociétés industrielles.

Art. 12. — Lui défendons de continuer à se donner publiquement le titre de protonotaire apostolique, et de s'en attribuer les droits et privilèges, qu'il n'ait justifié devant Nous de l'acte pontifical qui le lui confère.

Art. 13. — Le présent acte sera notifié à M. l'abbé Pillon pour lui servir de règle et empêcher les écarts de conduite que nous avons eu à déplorer dans le passé.

Donné à Beauvais, le seizième jour du mois de septembre de l'an de Notre-Seigneur 1-67.

JOSEPH-ARMAND, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.

## CRÉATION SELON LA GENÈSE

CHAPITRE V.

Pieuse digression.

La pomme croquée à deux livre incontinent une échappée au péché...

La besogne des archanges rebelles va commencer....

L'allégorie de Pandore est beaucoup plus gaie....

Le Dieu du feu fabrique et anime une belle statue que les Immortels se plaisent à enjoliver chacun selon ses attributions spéciales. Le Père des Dieux lui fait cadeau d'une boîte merveilleuse, bien close... Mercure est chargé de déposer la jolie fille sur la terre...

La discrétion est une vertu dont on avait oublié de gratifier cette Ève comme celle de la Bible... Elle fut curieuse...

Pandore, de connivence avec son mari Épiméthie, ouvre la boîte à malices.... et tous les maux se répandent sur la terre...

Au fond resta l'Espérance!...

Cette allégorie est un gracieux symbole de philosophie...

La légende biblique, toute brachmanique, fait intervenir Croquemitaine, ministre du MAL...

Les plus savants commentateurs des Écritures ne sont pas d'accord sur l'époque précise où fut créé l'Ennemi du genre humain; mais le doute n'est pas permis sur l'existence d'une céleste squelle....

Bien jeune, alors que je suivais au temple le cours des saintes drôleries, que de fois j'ai demandé à mon confesseur pourquoi le bon Dieu a sciemment fait éclore des esprits purs devenant tout-à-coup mauvais au point de se révolter contre lui.

Triste pronostic pour les âges futurs!...

Il y eut des révolutionnaires au début de la création...

On ne sera jamais débarrassé de ces gens-là!

Les Titans jouèrent le même tour à Jupiter... On conçoit l'ire de Zeus contre ces chenapans pénétrant de force l'Olympe pour manger les réserves de l'ambrosie et piller la cave du nectar....

Les grands Dieux vinrent à son secours...

Et les Géants furent réduits à l'impuissance....

Trop bénin, le Jupiter de Moïse se contenta de chasser les rebelles de l'Empyrée.

Cette indulgence coupable eut pour nous des conséquences terribles...., l'engeance maudite forma une puissante association sous la raison sociale :

SATAN ET C<sup>ie</sup>.

Les pauvres humains sont tant tirillés en sens contraire par deux agents invisibles...

La pente est si douce que le diable l'emporte presque toujours...

Est-ce bien de notre faute?

Les Esprits restés fidèles, les vrais amis de l'Ordre, composent la cour céleste, la garde d'honneur du Roi de l'univers... sous le nom de *dominations, puissances, trônes*.

Ce sont les grands artistes de l'opéra qui réjouit les élus pendant l'éternité...

Ces immortels de première classe, — et il y en a des légions, — nichent séparés du commun des Esprits...

Les *Chérubins*, les *Séraphins*, les *Archanges* et les *AnGES* sont aussi les compagnies d'élite chargées de la police des sacré quartiers....

Parfois ces Messieurs descendent chez nous.... quand la chose en vaut la peine....

comme au temps de Junon, de Minerve, de Marie, etc., etc...  
Décidément, le grand Pan n'est pas mort.

J'en appelle aux croyants les plus robustes, aux fervents les plus purs, l'Olympe catholique a-t-il quelque chose à envier à l'Olympe payen pour le nombre des grands et des petits Dieux?...  
On a poussé l'imitation jusqu'aux demi-dieux!...

Ce sont les enfants des hommes choisis dans l'officine romaine...  
Beaucoup d'entre eux, et des plus huppés, sont d'une moralité douteuse... comme les petits immortels des Grecs et des Romains.

Ces Élus sont honorés d'une manière particulière par les théophages...  
Chaque corporation a son petit saint vénéré...  
Comment ne pas réussir avec une telle quantité de protecteurs... ayant l'oreille du très-haut et très-puissant Directeur?  
D<sup>r</sup> WANDICK.

## A TRAVERS LES CONCILES

(Suite.)

Désormais tous les comités partiels se forment en sessions dites séances publiques, nul profane n'ayant le droit d'y prendre part!!!

Là c'est à qui parlera le plus et prouvera le moins; les arguments les plus contradictoires se croisent en tous sens, les convenances parlementaires sont plus ou moins observées, et cela durerait longtemps si ceux qui ont eu le stoïque courage de résister aux douceurs du sommeil des justes ne demandaient à un moment donné à aller aux voix.

Le mode de votation des décisions n'a pas toujours été le même. A l'origine on avait adopté l'ordre nominal, mais on s'aperçut bientôt que l'Evêque de Rome avait une influence prépondérante sur les votes et qu'il lui était d'autant plus facile d'en user et d'en abuser que, seul investi du droit de nommer les cardinaux, il n'avait qu'à en multiplier le nombre de manière à s'assurer la majorité.

Le clergé traficant des suffrages! tout le monde savait cela!

C'est alors que les conciles de Pise, de Constance, etc., adoptèrent le vote par nations, et si le concile de Trente en revint au premier système, ce ne fut assurément pas sans peine.

Quels décrets seront votés au concile de 1869? je l'ignore; mais ce que je crois pouvoir affirmer d'avance, c'est qu'il ne conciliera absolument rien.

Quelqu'un qui s'y connaissait a dit du concile: « Je n'en ai jamais vu qui aient une bonne fin, et

## FEUILLETON DE L'EXCOMMUNIÉ

### LE VRAI DIABLE DE MARGNOLE

Nous touchons à la grande émeute croix-roussienne.

Des documents d'un vif intérêt qui viennent de nous parvenir nous obligent à modifier notre feuilleton et à en renvoyer la suite à notre prochain numéro.

Nous achevons aujourd'hui l'affaire DIGONNET. Mais des particularités nombreuses et fort drôles nous ont été fournies sur ce singulier personnage. Aussi, nous proposons-nous d'offrir prochainement à nos lecteurs un nouveau récit, et cette fois très-complet, des faits et gestes du *Bon Dieu des Béguins*.

qui n'aient augmenté les maux plutôt que de les guérir.

Si cette appréciation allait tomber sous les yeux de quelque homme de l'art, je suis persuadé qu'il se demanderait en se signant dévotement quel est le païen, l'athée qui a osé dire de telles impiétés...

Qu'il se rassure! ce n'est ni un païen, ni un athée qui l'a dit, c'est saint Grégoire de Nazianze...

Mais essayons, il est temps, de justifier notre titre. Etudier tous les conciles serait un travail de romain, et entre nous, je ne suis pas amoureux-fou de ces travaux-là; cherchons seulement à TRAVERS LES CONCILES ceux qui, par leur côté comique, ridicule, stupide, odieux même, feront sourire ou bondir les lecteurs de l'Excommunié.

(A continuer.)

A. SAVIGNY.

## LE DÉCALOGUE CONGRÉGANISTE

1. Un seul Dieu tu adoreras :  
C'est le *Veau d'or* du bon vieux temps;
2. Par ce Dieu tu ne jureras  
Que pour tromper les pauvres gens;
3. Les dimanches tu garderas  
En nous donnant un peu d'argent;
4. Tes père et mère honoreras,  
S'ils t'ont permis d'être ignorant;
5. Homicide point ne seras  
Que pour tuer un *protestant*;
6. Luxurieux point ne seras  
A moins que d'être en un couvent;
7. Le bien d'autrui tu ne prendras  
Que pour l'offrir au Tout-Puissant;
8. Faux témoignage ne diras  
Que pour mentir plus saintement;
9. L'œuvre de chair désireras  
Comme dans Beauvais seulement;
10. Bien d'autrui convoiteras  
Pour l'avoir n'importe comment.

E. M.

## MORALE ET DOGME

— Confiez-vous votre bourse à un catholique honnête?

— Belle question.

— *Item* à un protestant honnête?

— Sans doute.

— *Item* à un israélite honnête?

— Pourquoi pas.

— *Item* à un mahométan honnête?

— Parfaitement.

— *Item* à l'honnête homme qui ne serait ni catholique, ni protestant, ni israélite, ni musulman?

— Oui, encore.

— Vous êtes bon prince! Maintenant, veuillez me dire en quoi le catholique diffère du protestant, de l'israélite, du musulman, du libre-penseur?

— Il ne croit pas aux mêmes dogmes que ceux-là et il plaint sincèrement celui-ci, qui repousse tous les dogmes indistinctement.

— Fort bien. Et dites-moi un peu en quoi le catholique ressemble au protestant, à l'israélite, au musulman, au libre-penseur?

— Tout professent la même loi morale.  
— A merveille. Vous voyez bien que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DU DOGME.

— Allons plus loin, s'il vous plaît. Que penseriez-vous de l'homme qui ne manquerait pas un office, pas une procession, pas une confession, qui croirait, en un mot, à tous les dogmes de son Église, mais qui, d'autre part, pratiquerait à l'endroit de la morale la plus complète indépendance? Diriez-vous que c'est un honnête homme?

— Non, je dirais: cet homme croit à la divinité de Jésus-Christ, à l'Immaculée-Conception et le reste. Mais il n'en est pas plus honnête pour autant.

— Ainsi, vous reconnaissez qu'on peut croire à tous les dogmes et n'être pas un honnête homme?

— Ma foi, oui.

— Vous voyez donc bien encore que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DU DOGME.

— Poursuivons. Que penseriez-vous de l'homme qui ne s'abstiendrait de vous voler votre montre que par crainte du gendarme et de la police correctionnelle?

— Diriez-vous que c'est un honnête homme?

— Impossible à mon cœur.

— Fort bien. Et que penseriez-vous de l'homme qui ne respectera votre propriété que par crainte du gendarme céleste et de la police correctionnelle divine? Diriez-vous que c'est un honnête homme?

— Hélas! non.

— Bravo. Vous voyez donc bien encore que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DU DOGME.

— Pendant que nous y sommes, que penseriez-vous d'un homme qui ne vous rendrait service que dans l'espoir d'une récompense terrestre ou céleste?

— Je dirais qu'il me donne un œuf pour avoir un boeuf.

— Mais diriez-vous que c'est un honnête homme dans toute la force du mot?

— Je dirais que ce n'est pas un malhonnête homme, mais que ce n'est pas non plus l'honnête homme tel que je le conçois.

R. Ce sont les *béguins*.

D. En outre de cela, lui donnez-vous de l'argent?

R. Non monsieur, il n'en a jamais demandé.

D. En quoi consiste votre religion?

R. A faire du bien.

D. Digonnet, dans les assemblées qui ont eu lieu, n'a-t-il pas défendu aux *béguins* de payer leurs dettes, attendu que, sous peu de jours, il devait les emmener avec lui dans le ciel?

R. Non, monsieur, il n'a jamais parlé ainsi; au contraire, il nous a toujours engagés à ne faire tort à personne.

D. Digonnet ne vous a-t-il pas aussi défendu de faire l'aumône à d'autres qu'aux *béguins*?

R. Il ne nous a jamais dit cela; seulement, entre nous, quand nous avons vu que la misère était grande, nous avons décidé que l'aumône ne serait faite qu'aux *béguins*.

D. Comment considérez-vous Digonnet? Le considérez-vous comme un simple particulier, ou au contraire comme un homme

— Et quel sera cet honnête homme?

— Mon honnête homme est celui qui, soit qu'il évite le mal, soit qu'il fasse le bien, n'obéit jamais qu'au sentiment du devoir et à la voix de la justice.

— Vous y êtes. Vous voyez donc bien, une fois pour toutes, que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DU DOGME.

ERNEST FIGURBY.

## PETITE CORRESPONDANCE

CH. BOUILLEY. — Excellent plat. — Sera servi.  
ERN. PRUNIER. — Adresse égarée. — Amitiés.  
A.-R. — Nous avons rencontré quelque part ce

*bucur de sang*....  
DUCROS. — Vous le dites fort bien, c'est à l'œuvre qu'on reconnaît l'abeille et le frélon.

R. PAQUET. — Les centimes étaient de trop. — Salut fraternel.

ABEL DEROUX. — On ne peut recommander un ouvrage qu'on ne connaît point.

A. CARON. — Combien je regrette cette absence que vous savez.... Un autre jour, nous serons plus heureux.

IVES GUYOT. — Merci. — A bientôt.  
MORNET, tisseur. — A vos premiers loisirs venez nous voir. — Nous en causerons à notre aise.

BARNOUT. — Un accident a égaré votre lettre, et par suites, votre adresse.

LENUB. — Une autre petite pierre. — *Némésis* ne peut servir.

CH. GRAFF. — Votre *Concile* est d'un bon bois.... mais que de coups de rabot à donner!

BEBAIOS. — Vous m'avez fait chanter... allez, allez encore....

LÉON GROGNET. — Cette idée est sur le chevalet.  
L. LAMBERT. — Pas plus au cimetière qu'à l'église.  
— A bientôt les développements.

En vente chez tous les Libraires de Paris et de Lyon  
Et aux Bureaux de l'Excommunié

1793-1869

## LE PEUPLE & LA RÉVOLUTION

L'ATHÉISME & L'ÊTRE SUPRÊME

Par Henri Verlet

Rédacteur de l'Excommunié, délégué parisien  
au Contre-Concile de Naples.

Brochure politique, format in-8°. Prix: 25 centi-  
35 c. franco dans tous les départements.

DEUXIÈME ÉDITION

EN VENTE

Chez tous les Libraires et au Bureau des journaux,  
34, rue Tupin

## SATIRES

PAR

Pierre LAGARGUILLE

40 centimes

30 centimes rendu franco dans toute la France.

L'un des gérants: SAVIGNY.

yon, Association typographique. — Regard, rue de la Barre, 42.

envoyé par Dieu parmi vous pour vous enseigner votre religion?

R. Nous le considérons, moi le premier, comme l'homme que nous attendions depuis longtemps, comme l'homme envoyé de Dieu parmi nous pour nous enseigner la vraie religion *béguine*, c'est-à-dire la religion de Jésus-Christ.

Une triple accusation pesait donc sur Digonnet: vagabondage, escroquerie, réunion illicite.

Le tribunal écarta la première, mais retient les deux autres et condamna Digonnet à trois ans de prison.

Les autres accusés, disciples de cette divinité, étaient: Et. Sparron, Ant. Sparron, P. Dancer, Dubouchet, Payet et Floret, tous riches propriétaires de Saint-Jean-Bonnefond. Ils ont été condamnés chacun à 30 francs d'amende et solidairement aux dépens pour délit d'association non autorisée.

Le tribunal avait admis en leur faveur les circonstances atténuantes.

X.